

Compte-rendu de la 20^{ème} Réunion du Club U2B

Objet : 20^{ème} rencontre du Club U2B

Thème : "La biodiversité des EcoQuartiers"

Date / lieu/ durée : 25 septembre 2018 / Maison des Acteurs du Paris Durable, 21 rue des Blancs Manteaux- 75004 Paris

Participants : 33 personnes pour 21 structures

ADIVET : Marc LACAILLE ; AIA Life Designers : Aurore TRIADOU ; Architecte : Aurélien MECHAIN ; ARP Astrance : Tolga Coskun ; Atelier Philippe Madre : Vincent DELESTRE ; Autre Jardin : Amaury BARTOLI et Valérie THION ; Bouygues Construction : Anaïs DUPERRON ; CDA La Rochelle : Damien MOREAU et Stéphane Gilbert, CEETRUS : Arnaud FLORENT ; CEREMA : Cyril POUVESLE, DHUP : Hélène BECQUEMBOIS et Lara TOBIN ; Diagonal : Florent CHAPPEL ; EIFFAGE : Lucie MARCHANDEAU, Clément BOURGE et Franck FAUCHEUX ; ELAN : Laure FREMEAUX ; EPA Paris La Défense : Armelle POUMAILLOUX ; France Nature Environnement : Christian HOSY ; Lequertier SA : Eric LEQUERTIER ; Poste Immo : Marie-Thérèse DURAND ; Rabot Dutilleul : Guy TURNER ; Sintéo : Claire GILET et Mickael RELIER ; Urbalia (Vinci) : Florence MARIN-POILLOT ; Ville de Paris : Marc MERIC de BELEFON, Odile BERRUE, Bénédicte JANIN, Marianne JAQUEN, Yann LE BOURLIGU et Nicolas PASQUALE.

Animation et participation LPO : 13 personnes pour 3 associations LPO

LPO France : Stéphanie BERENS, Kevin BROQUEREAU, Vanessa LORIOUX et Delphine MORIN ; dont Délégation Territoriale Aquitaine : Magali CONTRASTY et Mathieu MARCOS ; Délégation Territoriale Poitou-Charente : Lydie GOURRAUD et Fabien MERCIER, Délégation Territoriale Ile-de-France : Colette HUOT-DAUBREMONT ; LPO Rhône : Fabien DUBOIS et LPO Loire : Béatrice JANKOWIAK.

Mot d'accueil Eliane JAMIN, Mairie de Paris. Direction Espaces verts.

Eliane coordonne le réseau des Acteurs du Paris Durable.

Mobilisation des acteurs du territoire – Opération Paris Durable - Présentation du lieu - Disposition lieu pour formation, conférences, débats. Dispositif- Réseau papotage prochaine soirée 16 octobre

Temps 1 : Vie du Club

1. Mot d'introduction de la journée : Lara TOBIN, cheffe du bureau AD4, DHUP et Vanessa Lorioux, directrice du pôle Mobilisation Citoyenne, LPO France.

Vanessa Lorioux, en sa qualité de directrice du Pôle Mobilisation Citoyenne de la LPO préside la 20^e réunion du Club U2B.

Elle souligne la vitalité et la durabilité de cet espace d'échanges grâce à la participation nombreuse des différents acteurs. 5 ans de suivi de ces échanges qui n'ont cessé d'évoluer.

Evènements importants passés : saisine « Nature en ville » en juillet au Conseil Economique et Social (CESE). La LPO a été auditionnée et a présenté le Club U2B qui a retenu l'attention du CESE qui l'a cité dans le rapport.

Début juillet publication du Plan Biodiversité Hulot qui consacreun des premiers chapitres à la Nature en ville. Le plan d'action appui et conforte les positions d Club U2. De plus en plus d'acteurs s'emparent du sujet.

Ecoquartiers : sujet assez typique du fonctionnement du CLUB U2B. Se donner des perspectives, des ambitions, recueil de retours d'expérience et de témoignages de prise en compte la biodiversité dans les écoquartiers.

Annonce du départ de Delphine Morin (dernière réunion aujourd'hui). Remerciement pour l'organisation et/ou l'animation de 15 des 20 réunions du Club U2B. Prochaine réunion en 2019.

Lara Tobin : Cheffe du bureau AD4 qui gère le Club EcoQuartier au ministère.

Lara souligne le soutien du Ministère au Club U2B depuis 2013. Travail depuis 2013 avec la LPO pour approfondir certains sujets tels que la biodiversité dans le logement social, ou dans le label EcoQuartier. C'est un sujet important pour accompagner les acteurs à concevoir les futurs quartiers. C'est avant tout une démarche d'accompagnement pour concevoir un projet qui respecte les principes du développement durable.

2. Les actualités autour du sujet Nature en ville

- Plan bâtiment Durable : 27 septembre 2018 à la Défense
- LPO AURA : 27 septembre à Lyon
- MNHN : 29 septembre : « la nature l'avenir des villes »
- CEREMA et le bureau AD4
- L'IFSTAR 8 novembre à Marne La Vallée : séminaire sur les insectes pollinisateurs dans les projets d'aménagement : « D'acteurs de l'aménagement à aménageurs d'abeilles ».
- Ministère :
- CEREMA 29 nov 2018.
- Appel à proposition jusqu'au 15 octobre 2018 d'articles scientifiques sur le thème « les friches urbaines, une forme de nature en ville ? Colloque international à Tours en mai 2019.
- Synthèse de consultation publique : villes et territoires de demain
- Label végétal Local : 50 structures labellisées en 2018

Le guide CCTP : qualité des plantes

Kit média

- Enquête nationale Pactes pour le jardin sur biodiversité en ville (ADIVET)

Voir la présentation sur le site U2B

Temps 2 : Coups de projecteur

1. Un nouveau diagnostic de performance environnementale pour les espaces paysagers. ERIC LEQUERTIER , architecte paysagiste.

L'objectif de cette présentation était de présenter la méthodologie et les retours d'expérience d'un paysagiste des Côtes d'Armor : Lequertier SA, très bien connecté au niveau national avec l'UNEP et Plante et Cité qui travaille sur l'intégration de la faune et de la flore dans les projets de centre commerciaux.

UNEP-Règles professionnelles- Vice-Président Plantes et Cités- Label Signature Biodiversité.....Une marque d'engagement...

Biodiversité

3 enjeux importants : densification, insertion et implication.

Limiter les dégâts de l'urbanisation

Limiter les risques d'inondation : tvb

Assurer la continuité des sols

Recréer un environnement nocturne et limiter la pollution lumineuse

Centres commerciaux, promoteurs immobiliers, industriels, entreprises privés et collectivités.

Mesurer les impacts.

TVB, Mise en place des ruches, nichoirs, insectes ; hôtels à insectes....

Favoriser les économies circulaires

Créer des rideaux d'arbres.

« Horticulture ornementale à une horticulture environnementale et consommable »

DPE : Diagnostic Performance Environnementale

Grille de notation de 0 à 100.

Norme minimale acceptable : 50, à partir de 50, on commence à améliorer la biodiversité.

Diagnostic biodiversité : richesse des habitats : densité et coefficient biotope, ressource en eau, sol, qualité de vie et bien-être,

Représentation graphique de la notation « Diagnostic Biodiversité » : Etat initial / Après projet avec modélisation de la projection à 5 ans.

Ressource en eau : coef de ruissellement, gestion des eaux pluviales : analyse des volumes.

Analyse des surfaces non végétalisées. Idem : représentation graphique restitution graphique et chiffrée.

Diag sol : analyse sol : texture, structure, porosité, terrassement, réduction des surfaces déstructurées, méthodes culturales, favoriser économie circulaire. Le plus dur pour montrer la différence

Diag qualité vie et bien être

Diag trame noire

Diag Trame Brune (sols)

Outil destiné aux maîtres d'ouvrage afin de les inciter à aller plus loin.

Pour les constructions neuves ; ré-investigation des outils verts sur place, limiter les mouvements de terres.==>plus de lien qualité de vie et bien-être

Questions

Cyril POUVESLE, CEREMA : comment calculez-vous vos chiffres ? Qu'est-ce qu'il a dans la boîte ?

→pour les éléments biodiv, ratio par strates végétales : minimum d'espèces –analyses normes acceptables déterminées en amont en comité- Ratio minimum pour 1000 m²

- Comment peut-on faire pour évaluer les projets ? Autoévaluation ? Prestation ?
→ 2 ans de travail avec Agrocampus. Outil interne en prestation – propre structure.
- Label Végétal Local ?
→ En tant que VP Plantes et Cités ;
- Différence espèces faune domestique / faune sauvage ?
→ Travail avec les écologues
- Comment faire quand on est maître d'ouvrage , comment faire pour investir l'outil ? Le temps ?
→ Notre cible : promoteurs, industriels et entreprises. Produit exclusif, collectivités pas ciblées pour le moment.
- Temps diagnostic ?
→ lié à la surface, et richesse présente sur le site 40000 m² : 3600 € à 9000 €

Ils peuvent faire la partie conception avec les préconisations : exemple : chantier Lorient pour débloquent le permis à construire.

- Est-ce qu'il y a un travail à différentes échelles écologiques ? → C'est pris en compte.
- Appel à des naturalistes locaux ? → Oui contact avec Delphine pour travailler avec le réseau LPO qui est davantage fauniste. Des étudiants en écologie ont également contribué à la démarche.

2. L'engagement biodiversité de l'entreprise « Sous les Fraises », Marie DEHAENE, Sous les Fraises.

L'objectif de cette présentation était de découvrir comment l'entreprise « *Sous les Fraises* », à présent connue à Paris et ailleurs, arrivait à concilier production agricole et accueil de la biodiversité sur l'espace restreint des toits de Paris.

Entreprise agriculture urbaine : exploitation : vente plantes fraîches, produits transformés et sensibilisation du public par l'accueil sur leur site. 1 site en région parisienne.

Pourquoi ces actions ? 4 ans en tant qu'entreprise, association avant, basée à Grenoble qui évoque une image de ville polluée avec une pollution atmosphérique importante.

Peu d'espace disponible au sol, des espaces sous exploités. Trouver un outil qui puisse s'adapter sur les toits... 90% de leur recherche et qui a permis la mise en œuvre de leurs sites.

La pérennité des sites est une véritable problématique à prendre en compte en amont pour la vie des jardins. Exemple : Ecole qui ferme l'été, le turn-over des acteurs en place sur des postes ...

Capteurs qui vont automatiser la maintenance et former au minimum les acteurs qui accueillent ces infrastructures pour répondre à des contraintes logistiques et de compétences.

Aides de la Ville de Paris.

Diffusion de la vidéo : support à base de chanvre, des murs verticaux en matière végétale ; exemple : les galeries Lafayette, potagers en toitures aménagés en 2014. Pas de pesticides.

Contrôle des visites au regard de la préservation de la quiétude du lieu pour la faune et la flore.

Aspect financier : donner une valeur à la nature par le biais de l'agriculture urbaine, levier économique pour pérenniser l'activité. Actuellement 14 sites de production et la pérennisation de 15 emplois permanents, avec des compétences techniques et selon les saisons, le groupe salarié monte à 25 personnes.

Réinjecter chantier avec recyclage des eaux pour l'usage courant du bâtiment.

Questions :

- *Fabien DUBOIS(LPO Rhône) : remarque sur les ruches, les abeilles sauvages.*

→Régulation du nombre d'installation de ruches, implantation pour une vocation pédagogique, jardin en premiers s'il y a la place pour l'implantation d'une ruche. Ruche alternative : Patrick Drajuvel, spécialiste...

Choix des plantes arbustives, à baies pour que les oiseaux s'installent à l'intérieur. Les saules marsaults pour que les oiseaux les investissent...Appel à d'autres bureaux conseils pour améliorer le capital.

- *Question sur le substrat, nutritif ou technologiques hydroponie ?*

->Permaculture verticale, substrat d'ancrage, pas uniquement nutritif car apports d'engrais pour le développement...Le substrat n'est pas suffisant en soi.

- *Quels besoins en énergie ?*

→Quelques pompes pour l'eau... Mais pas de besoins énormes en chaleur. Capter des eaux mais pas la chaleur des eaux.

- *Est-ce que chaque ferme est indépendante ou liens entre elles ? Des fonctions différentes ?*

→ Maintenance centralisée pour les produits, lien pour le compostage, même équipe qui s'occupe de quatre-cinq sites. Annecy et Calluire, équipes locales. Intégrer des projets dans des dynamiques locales.

- *D'où viennent vos plantes ?*

→Travail avec des pépiniéristes. Récupérer des graines avec un spécialiste sur les solanacées. Plusieurs circuits différents selon les demandes : chefs cuisiniers ; pour la biodiversité ou autre. Pas de label, explication en direct lors des visites . Analyse des produits à la consommation par un laboratoire.

- *Quelle composition du substrat ?*

→ Fabriqué dans le sud-ouest de la France, usine spécialisée en textile. Des voiles anti-oiseaux, anti-grêle et anti-vent sont utilisées pour limiter les dégâts sur les cultures. Pas de projet à recycler entièrement une ferme puisque implanter depuis peu.

Temps 3 : Biodiversité et Ecoquartier

1. Les recommandations du Club Ecoquartier pour la biodiversité, Lara TOBIN DHUP et Cyril POUVESLE, CEREMA Territoires et Villes ;

L'objectif de cette présentation était de présenter la genèse de la construction du label EcoQuartier par la DHUP avec le soutien technique du CEREMA. Cyril POUVESLE a notamment expliqué le processus de labellisation des dossiers.

2011 : début de la démarche avec dès le début la prise en compte de la nature en ville. Conjonction des deux démarches : label EcoQuartiers et Plan Nature en Ville du ministère.

Les écoquartiers : 5 ans de labellisation

Label en 4 étapes : 1 : collectivité/maitrise d'ouvrage qui va s'engager à respecter les 20 critères qui composent le label : 2 : écoquartier en chantier, 3 : écoquartier livré ; 4 : écoquartier confirmé .

60 quartiers labellisés « étape 3 » et 5 quartiers désormais labellisés étapes 4

141 quartiers labellisés : étape 2 et 506 écoquartiers en projets ou réalisés.

Une 6^{ème} campagne en cours (commissions régionales en cours, commission nationale le 5/11/18).

Label accepté en 2017 pour l'étape 4. Important : démarche d'amélioration continue vis-à-vis des 20 engagements.

Ce qui est labellisé ? Démarche et processus ; cadre de vie et visages ; développement territorial et environnement et climat...

Engagement 20 : Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels.

Autre impact sur la biodiversité, engagement 6 : travailler à partir de la ville existante et les processus d'urbanisation ; différentes formes urbaines.

Engagement 16 : appréhender réchauffement climatique, engagement 19 : sur la ressource en eau.

Le 20 : Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels : notion d'impacts, notion de réintégration et notion de sensibilisation. Les questions de gestion regroupent également les notions de gouvernance au regard de la pérennisation des actions.

Retours d'expériences : bilan global ; projets très diversifiés du centre bourg en milieu urbain très dense. 75 % renouvellement de friches.

Sur les 65 projets : Moins d'étalement == 70% des quartiers en renouvellement de la ville en elle-même.

Quelques projets en extension : 30 % en extension dans des zones en fort développement. Une plus grande prise en compte des milieux existants (inventaires faunistiques et floristiques, atlas intercommunal de la biodiversité...).

Conservation de milieux humides, d'arbres, de haies bocagères, d'éléments participant d'une trame verte.

Stratégies de préservations de la biodiversité pendant le chantier.

Une diversité d'espaces de nature : parc/square dans chaque quartier ou à proximité immédiate.

Plus de la moitié des projets avec un parc plus d'1 ha au sein du projet. Cheminements voies vertes, jardins collectifs dans un ¼ des quartiers partagés, familiaux.

Au niveau du bâti : l'école de la biodiversité de Boulogne (<https://urbanisme-bati-biodiversite.fr/observatoire/article/92-boulogne-billancourt-l-ecole-des-sciences-et-de-la-biodiversite>)

Une volonté écologique de mettre en lien les différentes espaces de nature.

Des aménagements en faveur de la biodiversité : seulement quelques projets qui prennent en compte la complexification des strates végétales.

Des démarches de sensibilisation à la biodiversité sont souvent déployées pour sensibiliser les habitants, notamment à l'échelle des parcs ...

Vers une gestion plus durable ; gestion différenciée, 0 phyto, 0 pesticides. Des démarches de sensibilisation : « 0 Phyto dans mon quartier »...

Vers une évaluation ? Mise en place d'une grille d'indicateurs pour suivre la biodiversité à l'échelle du quartier ...Pas de formule indicateur trouvé chiffrée.

Lien guide Evaluation des écoquartiers (Damien Provendier) Disponible sur le site Plantes et Cités : https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/382/guide_pour_l_evaluation_de_la_biodiversite_dans_les_ecoquartiers

La démarche d'Ecoquartier suit la logique de CLUB pour mutualiser les connaissances, les compétences et animer l'outil dans l'ensemble du territoire. Rôle de l'écologue dans l'équipe de conception.

Questions :

- Raison du changement de nom de l'engagement du numéro 20 ? Abandon typologie nature en ville.
→ Insister sur le côté biodiversité. Pas de raison très objective.

Pour en savoir plus : www.cerema.fr ,

Plateforme Ecoquartier : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

2. Prise en compte de la biodiversité dans les Ecoquartiers labellisés en 2016. Christian Hosy, FNE.

L'objectif de cette présentation était de présenter l'étude réalisée en 2017 sur la prise en compte de la faune et la flore par les lauréats 2016 du label EcoQuartier étapes 3 et 4 (quartiers partiellement ou entièrement livrés).

→ Fédération pour des territoires durables

→ Convention avec le ministère de la cohésion des territoires (lutte contre l'étalement urbain, intégration de la biodiversité dans les Ecoquartiers)

4 phases de labellisation :

- Diagnostic écologique
- Conception/Programmation urbaine
- Prescription
- Travaux/suivi

Sélection des écoquartiers à étudier : critère principal : pourcentage d'espaces verts > 30% (7 écoquartiers concernés)

En phase diagnostic

Positionnement par rapport aux « niveaux de protection » (ZNIEFF/Natura 2000), reprise de la notion de la TVB

Diagnostic fin des habitats naturels présents uniquement en cas d'étude d'impact

Conception/Programmation

Intégration pleine des données nature dans les objectifs du projet, orientation de la programmation (maintien des milieux, adaptation de la typologie des espaces verts,...), prise en compte des contraintes naturelles (inondations) ou des risques sociétaux (reconnexion urbaine), orientation de la programmation (localisation des espaces verts, TVB,...)

Prescription

Approche générique (5 cas sur 7) : configuration et qualité des espaces verts, aspects quantitatifs (%) et qualitatifs (diversité des essences végétales et des strates), continuités écologiques

Approche spécifique (2 cas sur 7) : maintien d'une espèce ou d'un type de milieu, compensation de l'atteinte à certaines espèces (actions très spécifiques comme pour maintenir un insecte en particulier)

Travaux/suivi

Préservation des arbres existants, exploitation de la banque de graines du sol, adaptation des phases de travaux, évaluation ex-post récente, dispositif de suivi et outils d'observations parfois évoqués, opportunités liées aux atlas de la biodiversité communale

En conclusion

Biodiversité est une composante à part entière du projet d'EcoQuartier. Cependant, le traitement est encore générique mais on tend de plus en plus vers du sur mesure. Poursuite de la dynamique via le renforcement des diagnostics écologiques. Perspectives : vérifier ces tendances pour les prochains écoquartiers labellisés et approfondir le sujet des continuités écologiques.

Questions/remarques

Le rôle des PLU/SCOT est important car il permet de donner les premières définitions. L'écoquartier permet donc d'aller plus loin mais la planification est essentielle.

- *Question leviers*

Constat de la non-obligation des constructeurs/promoteurs de prendre en compte les données/relevés/prescriptions des naturalistes. Pas de leviers possibles, impossible de forcer les acteurs à suivre les préconisations des naturalistes. Il faudrait trouver des solutions concrètes et réglementaires pour éviter qu'un écoquartier ne se transforme en greenwashing.

→ Suivre des labels « officiels » pour que l'écoquartier rentre dans un cadre bien défini, suivi et encadré. A voir maintenant si l'état mettra l'accent sur le label développé via le CEREMA.

- *Fleurissement de labels de toutes sortes, ce qui perd les aménageurs/constructeurs. Comment mesurer la pertinence d'un projet en fonction de tous les labels ?*

→ Harmoniser au maximum les critères des labels.

PAUSE DEJEUNER

3. La biodiversité pour reconnecter l'Ecoquartier Arago à Pessac, Hélène BARBOT. Mairie de Pessac et Anouck DEBARRE, agence Debarre-Duplantie.

L'objectif de cette présentation était de montrer un aménageur qui a su faire des espaces végétalisés un atout pour reconnecter EcoQuartier à la ville. Il s'agissait en effet d'une opération de renouvellement urbain d'un quartier pauvre et enclavé par des axes routiers et ferroviaires à Pessac près de Bordeaux. Cet EcoQuartier a reçu le Grand Prix du Paysage 2018. La conception date de 2010 et les espèces végétales locales n'ont pas été retenues pour la palette végétale. Cependant, des éléments de nature pré-existant au projet comme des grands chênes ont été conservés.

L'EcoQuarter Arago fait partie, avec celle de la Châtaignerie de la géographie

Logements sociaux, renouvellement urbain, 2007, rachat de la ville qui a permis que s'élabore une nouvelle ambition pour ce quartier.

Une étude préalable au renouvellement urbain du quartier a été lancée en 2008 par la ville et ses partenaires (Etat, Région, Département, CUB, Ville et Domofrance) a permis d'orienter le projet.

3 axes de travail du projet : préservation des équilibres sociaux ; intégration de la dimension environnementale avec la création de la méridienne verte, développement durable : fil rouge

Labellisation 2016 étape 4 restante à faire...

Désenclavement du site : de nouvelles connexions : amorces et déploiement de cheminements piétons depuis l'arrêt de **tramway B** la Chataigneraie jusqu'à l'opération Arago.

La réhabilitation et la renaturation du quartier a permis de s'ouvrir aux paysages environnants.

Zone coincée entre rocade et voie ferrée.

Objectif de replanter au maximum, création triple alignement pour faire la jonction entre le quartier et le parc de Cantenac.

Création d'un maillage hydrographique drainant en peigne qui achemine l'eau d'un point haut à un point bas. Orienter avec des noues.

Augmentation des espaces « poreux et vivants », de la capacité des végétaux à se développer dans un environnement qui était hostile pour rendre intime les rez de chaussée et ceci par la rehausse et le recouvrement des pieds de bâtis par de la terre végétale.

« Des biotopes variés créateurs d'ambiances : des milieux humides à secs-plan de masse des secteurs.

Recomposition des offres de stationnement des voitures avec des plantations différentes. Le « point haut », Le « Bois clair haut », le « point bas », la lagune et le « bois clair bas ».

Voir la gestion, des ambiances de quartiers jardinés : bambouseraie, coteaux, milieux secs avec les murets en pierres sèches, zones de talus avec les merlons, grande allée qui amène au parc.

Logements rénovés entièrement sans augmentation de loyer, mixité dans le quartier qui s'installe, classes plus mixtes dans les écoles.

Point de faiblesse : accompagnement social mais difficulté de faire émerger des associations en local.

- *Question : impact ilot de chaleur ?*

Remarque sur le projet : manque de biodiversité ... Il doit y avoir plus de transversalité et partage d'expériences entre les aménageurs et les écologues (associations naturalistes diverses).

3. La biodiversité de l'Ecoquartier des Eco-villages de Noës transforme une zone inondable en avantage, Vincent DELESTRE, Atelier Philippe Madec

L'objectif de cette présentation était de montrer un aménageur qui a su faire des espaces végétalisés un espace de vivre ensemble qui connecte les différentes résidences du quartier. Ces espaces verts sont non seulement des espaces d'agrément pour les résidents mais également des zones d'expansion des crues puisque l'EcoQuartier a été construit en bord de cours d'eau en zone inondable.

Il s'agissait d'une opération d'extension urbaine avec des bâtiments neufs conçue en 2010.

3 hameaux avec des établissements publics entre chaque hameau (crèche,...). 100 logements

Présence de noues, à sec pendant la saison estivale, qui permettent au public de fréquenter le site.

Aménagement d'un verger, de jardins familiaux,...

Mélange de logements sociaux, habitats individuels...

Absence de véhicules au sein des hameaux : venelles piétonnes qui relient les hameaux les uns aux autres. Chaque hameau possède son lieu central de convivialité. La Halle s'ouvre sur une séquence d'espaces à partager : place puis verger, puis activités horticoles, parc et chemin des berges.

Architecture simple et variée, travail sur les volumes, couleurs, matériaux, pour rendre le site « agréable » et éco-responsable.

Orientation des logements principalement vers le sud pour gagner en apports solaires et en confort de vie. Chaque logement possède des protections solaires, bardages et volets persiennés bois, toitures végétalisées et panneaux photovoltaïques.

5. Une étude biodiversité annexée au cahier des charges de consultation de l'Ecoquartier Bongraine, Damien Moreau et Stéphane Gilbert, CDA de la Rochelle, Fabien MERCIER et Lydie GOURRAUD, LPO France, délégation territoriale Poitou-Charentes.

L'objectif de cette présentation était de montrer comment la Communauté d'Agglomération de La Rochelle avait fait appel à la LPO pour faire des préconisations afin d'intégrer la biodiversité au projet d'EcoQuartier Bongraine en phase conception. L'étude de la LPO a été annexée à l'appel à projet et les préconisations ont été intégrées au cahier des charges.

EcoQuartier dans les phases préalables, Etape 1 du projet.

La CDA sur le volet biodiversité.

Présentation du maillage naturel autour de la Rochelle : Parc Naturel Régional, Parc Naturel Marin...Différents actions à différents niveaux : eau, gestion des bassins pluviaux, urbanisme et bâtiment, zones humides, tvb : orientation d'aménagement. Des actions au niveau de la programmation : observatoire de la biodiversité avec la LPO, référentiel des projets urbains, des projets d'aménagement : écoquartier.

Le projet EcoQuartier Bongraine : 35 ha ; friche ferroviaire ; foncier maîtrisé par la CDA dans la quasitotalité, un secteur à enjeux, proche des services, des grands équipements et des bassins d'emplois. Emprise commerciale à proximité ainsi que des terrains de sports occupés par les étudiants.

Le site a fait l'objet de fouilles archéologiques, des enjeux historiques, une occupation ancienne.

2012 : premières études urbaines + AMO Développement Durable

2013 : signature de la charte nationale des éco-quartiers (aux côtés des communes d'Aytré et de la Rochelle, et de l'Office Public de l'Habitat de la Rochelle).

2015 : engagement des études environnementales

Diagnostic des sols

Etude d'impact

Potentiel et énergies renouvelables

2016 : préparation de l'avant-projet

2017 : lancement de l'étude de valorisation de la biodiversité

Les enjeux environnementaux : des espèces protégées, notamment le Papillon Azuré du Serpolet avec un statut de protection européen.

Une friche à dépolluer : hydrocarbures...

Le plan guide du projet d'éco-quartier : on retrouve cette zone de coulée verte, avec la volonté de créer un axe structurant vert pour irriguer le projet. Les densités sont plus élevées avec des bâtiments R+3, R+4. La création du parc se fera avec la participation des habitants.

Le suivi environnemental devra s'entreprendre sur 20 ans au regard de la compensation pour l'Azuré du serpolet. Des infrastructures sociales collectives diverses sont prévues : maison de quartier (services gestion espace public : conciergerie, maison de la petite enfance, extension de l'école...). Espace proche du rivage, propriété du conservatoire du littoral donc des densités minérales revues, 800 logements prévus...

Coordinateur environnemental pour accompagner la CDA dans la mise en place des prérogatives dans le projet de l'éco-quartier.

Partie LPO : espaces fonctionnels pour la biodiversité, avoir une équipe projet pour suivre les actions / préconisations.

Appropriation des données : documents de planification, des différents données : analyse des sols.

Rencontre avec des partenaires spécialistes : paysagistes pour travailler sur les noues végétalisées, pour avoir une vue plus globale.

Formulation des propositions

Mise en charge d'un cahier des charges précis

3 grands enjeux : accueil de la biodiversité ordinaire et patrimoniale, trame écologique urbaine : perméabilité dans les lotissements et mobilisation des citoyens et des professionnels.

20 propositions rédigées déclinées en différentes phases sous forme de boîte à outils sous forme de fiches techniques.

1 fiche exemple : toitures végétalisées, cahier des charges

Suivi de la biodiversité en phase chantier et phase exploitation

Question : montage du projet, appel à la LPO, coordinateur environnemental. Comment vous faites au niveau des marchés publics ?

→ appel d'offre, cahier des charges : consultation

6. Les enjeux de biodiversité de l'EcoQuartier la Vallée à Châtenay-Malabry. Franck FAUCHEUX. Eiffage Aménagement et SEMOP.

L'objectif de cette présentation était de montrer comment la SEMOP (ville de Châtenay-Malabry+Eiffage), aménageur de l'EcoQuartier La Vallée avait pris en compte les enjeux faune-flore dans l'EcoQuartier. La LPO Ile-de-France va accompagner ce projet d'EcoQuartier.

Ancien site de l'école centrale, avec la proximité directe du centre-ville et à l'est un parc. Des travaux de tramway vont venir connectée cette zone. Une zone verte mais des zones peu riches sur le plan biodiversité. Inspiration des espèces faunistiques du parc pour construire les espaces non bâtis.

20 Hectares, 2200 logements, 40 000 m² de SDP bureaux et 15000 m² SDP commerces..

3 phases : 2018/21-2019/22-2022/2027

Programme porté par un SEMOP : Collectivité, Eiffage Aménagement et autres bureaux d'études.

Mise en place d'une transversalité entre les différents services en interne, exemple d'Eiffage.

Qui va faire le suivre ? LPO IDF.

1 ha pour l'agriculture urbaine au regard des 6 ha des espaces verts. Comment intégrer la biodiversité dans tous les projets Eiffage ?

Anticipée réglementation collecte des déchets consommables.

Conclusion

Ces différentes présentations montrent que le label EcoQuartier est un outil qui incite les aménageurs à penser à la biodiversité. Cependant, il ne les y oblige pas et souvent, le rôle des associations de protection de la nature est indispensable pour rappeler les mesures à prendre pour intégrer la faune et la flore au projet. La prise en compte de la faune et de la flore est plus effective en cas de contraintes réglementaire. Par exemple, quand le projet est soumis à étude d'impact et que des mesures de compensation sont demandées, l'effort pour intégrer la biodiversité est plus important. Il y a encore trop peu de cas où la prise en compte de la biodiversité est spontanée et va au-delà de la réglementation. Pour la LPO, un EcoQuartier ambitieux en termes de biodiversité est largement végétalisé, avec des cavités. La végétation est locale et elle forme des linéaires qui viennent renforcer la trame verte urbaine.



Il est indispensable qu'un écologue avec des compétences naturalistes soit associé au travail du paysagiste et de l'architecte pour que le projet soit un succès.

Fin de la réunion à 16h30.